

Mais quand une travailleuse sociale vient évaluer vos besoins ou ceux de votre fils ou votre fille, il peut s'agir d'un service du CISSS de la Montérégie-Est ou de la Montérégie-Centre, selon votre adresse résidentielle. C'est aussi le cas pour une nouvelle demande, quand un parent commence ses démarches pour obtenir des services : il s'adresse au CLSC (composante du CISSS de la Montérégie-Est ou de la Montérégie-Centre).

## DE PLUS

Le conseil d'administration du CISSMO exerce son rôle sur le territoire géographique de l'ouest et ses rencontres ont lieu entre Vaudreuil et Châteauguay. Cette instance prend les décisions en ce qui concerne les services spécialisés de réadaptation pour la déficience physique, la dépendance, la déficience intellectuelle et l'autisme, que les usagers vivent ou non sur le territoire de la Montérégie-Ouest.

Les comités des usagers travaillent donc avec la Direction des programmes déficiences pour nous assurer que nos usagers (et leur famille) soient représentés pour le cheminement de leurs besoins dans toutes les directions de l'établissement, qu'il soit question de la lutte à la maltraitance des aînés et des personnes vulnérables, de la recherche et des programmes multidisciplinaires, de la Direction de la qualité, etc. On nous a fait observer que la Direction des programmes déficiences est la plus importante direction dans l'organigramme de l'établissement, en comptant tout le personnel requis pour fournir des services aux usagers.

## ET LE CUCI, DANS TOUT ÇA?

Le CUCI ou Comité des Usagers du Centre Intégré du CISSS de la Montérégie-Ouest regroupe l'ensemble des comités bénévoles en déficience physique et en dépendance de la Montérégie, ainsi que notre comité pour la Montérégie-Est et la Montérégie-Centre, et le comité SRSOR pour la Montérégie-Ouest. Il regroupe aussi les comités de Vaudreuil, du Haut-St-Laurent, du Suroît et des Jardins du Roussillon qui représentent les CLSC, hôpitaux et CHSLD de leur secteur. À titre d'information, les deux autres CISSS de la Montérégie regroupent aussi les comités d'usagers pour les services assurés par les hôpitaux, CLSC et CHSLD pour l'Est et le Centre de la Montérégie.

## PAREILS... PAS PAREILS

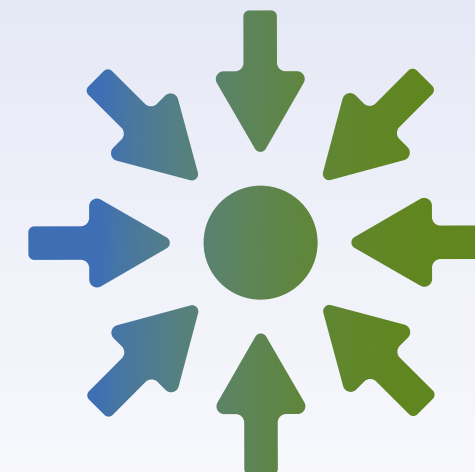
Ces comités partagent un objectif commun, la défense des droits des usagers. Mais leurs moyens d'action sont différents, et l'accompagnement des usagers, de la façon dont nous l'exerçons dans notre comité, représente une différence majeure, compte tenu que nos usagers et leur famille sont des usagers à long terme, et non des usagers occasionnels... À titre d'exemple, la peur de représailles est souvent plus présente pour nous puisque nous dépendons de l'établissement (et de ses ressources) pour un ensemble de services et ce tout au long de nombreuses années. Cela a peu à voir avec la situation d'une personne insatisfaite des services reçus lors d'un événement isolé dans sa vie, comme il arrive à tout le monde un jour ou l'autre dans un contexte d'attente pour tous les services.

## POUR JOINDRE LE COMITÉ DES USAGERS VOUS POUVEZ :

- adresser un courriel à [info@cuditsa.ca](mailto:info@cuditsa.ca)
- laisser un message sur la boîte vocale du comité afin que nous communiquions avec vous dans les meilleurs délais :

**1 866 446-3006**  
**450 446-7477 poste 2400**

## TROUVER LE CHEMIN POUR AVOIR ACCÈS AUX SERVICES DU RÉSEAU



## AVEC L'AIDE DE VOTRE COMITÉ DES USAGERS

Devant la complexité de l'accès aux services en déficience intellectuelle et en autisme pour notre région, le COMITÉ DES USAGERS peut vous aider dans vos démarches. Que vous cherchiez la porte d'entrée aux services, que vous soyez en attente, que vous ayez besoin de comprendre comment faire votre demande... qu'il s'agisse de vos premières démarches ou d'un retour après un épisode de services... les renseignements qui suivent pourraient vous être utiles.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre en nous laissant un message au (450) 466-7477, poste 400 ou par courriel à info@cuditsa.ca pour plus d'information ou pour de l'accompagnement dans vos démarches. Le comité des usagers est une instance inscrite dans la Loi de la Santé et des Services sociaux. Et pour les membres du comité, défendre vos droits et ceux de votre fille ou de votre fils est toujours notre priorité.

## EN MONTÉRÉGIE AVANT 2015

Deux centres de réadaptation offraient des services en déficience intellectuelle et en autisme : le CRDITED de la Montérégie-Est pour Sorel jusqu'à Brossard, englobant la Haute-Yamaska et la Pommeraie, et les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort pour la région de Laprairie à Vaudreuil, y compris Saint-Jean et les alentours.

Même alors, ce n'était pas toujours facile de s'orienter, du temps où les services pour nos usagers se trouvaient sous la responsabilité de l'un ou l'autre de ces centres de réadaptation. Pas simple parce qu'il fallait aussi savoir

comment y arriver, et trouver le chemin... mais en mentionnant la déficience intellectuelle à une intervenante du CLSC, on pouvait nous orienter vers le centre de réadaptation. Pas de confusion possible, l'allocation pour le répit étant souvent à l'époque le principal service offert en CLSC pour nos familles.

## DEPUIS 2015

Avec la réorganisation du réseau en 2015, tout a changé. Les services spécialisés en déficience physique, en déficience intellectuelle et en autisme sont passés sous la responsabilité du CISSS de la Montérégie-Ouest, que vous résidiez à Sorel, à Acton Vale, à Longueuil ou à Saint-Jean. Le CISSS de la Montérégie-Est a hérité des Centres jeunesse pour toute la région, et le CISSS de la Montérégie-Centre s'est vu attribuer les services en déficience visuelle et en déficience auditive pour l'ensemble de la Montérégie. Par ailleurs, les usagers résidant dans la Pommeraie et la Haute-Yamaska (Granby, Bromont et autres villes avoisinantes) se sont vus transférer à l'Estrie.

## LES IMPACTS SUR LES COMITÉS DES USAGERS

Pour le comité en déficience physique, la situation ne change pas : son territoire couvre la Montérégie au complet comme avant. Connu auparavant sous le nom de CMR, il continue à offrir ses services sous le nom de Centre de réadaptation en déficience physique, mais plusieurs utilisent encore l'ancien nom de CMR.

Pour le comité des Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR), son territoire s'est vu restreint aux secteurs de Laprairie jusqu'à Vaudreuil, alors que Saint-Luc, Saint-Jean

et les villes environnantes se voient regroupés avec Brossard / Saint-Hubert pour former le CISSS Montérégie-Centre.

Pour le comité de l'ex-CRDITED, son territoire s'étend de Longueuil, Boucherville, Sainte-Julie, Varennes jusqu'à Sorel, de Beloeil et Saint-Hilaire à Saint-Hyacinthe et Acton Vale, soit le CISSS de la Montérégie-Est. Si vous résidez à Saint-Hubert ou Brossard, maintenant inclus dans Montérégie-Centre, vous continuez à faire partie des usagers comme auparavant. Notre ancien nom (CUDITED) n'est plus pertinent depuis que les troubles envahissants du développement ont été remplacés par troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ne vous étonnez donc pas de voir CUDITSA pour nous identifier.

## LA NOUVELLE CARTE ROUTIÈRE

Nous sommes conscients que ce redécoupage ne simplifie pas les choses quand on cherche où s'adresser pour avoir accès à de l'aide. De plus les responsabilités ont changé au fil des ans, les centres de réadaptation ayant revu leurs programmes pour introduire les épisodes de services, avec la notion de services spécialisés ou services spécifiques, etc.

Ainsi les CISSS (par leurs CLSC) se voient confirmer comme porte d'entrée, avec la responsabilité des services spécifiques dont le maintien à domicile, le soutien psychosocial, le répit, etc. Sur référence du CLSC, un usager et sa famille peuvent aussi recevoir des services spécialisés du centre de réadaptation. Ainsi, dans le cas où votre fils ou votre fille réside avec vous, il pourrait avoir un éducateur du CISSS de la Montérégie-Ouest, et des services de l'un des deux autres CISSS selon

l'adresse de votre domicile. S'il réside dans une ressource intermédiaire, il a des services de la Montérégie-Ouest pour l'hébergement, peut-être aussi pour le centre de jour, mais pour d'autres services, par exemple la vaccination, la responsabilité en revient au CISSS de son territoire, en collaboration avec le centre de réadaptation.

De plus, les organismes communautaires assument maintenant des responsabilités autrefois dévolues au réseau, ce qui embrouille encore les pistes : au fur et à mesure de la fermeture des ateliers et des centres de jour des centres de réadaptation, ils ont développé des activités pour des usagers qui auparavant ne fréquentaient que leurs activités de loisirs, en soirée ou en fin de semaine. Cependant, leur financement et l'expertise de leur personnel ne leur permettent souvent pas d'accueillir tous les usagers, en particulier ceux présentant les plus grands défis.

## ENCORE PLUS DE PRÉCISIONS...

Votre fils - fille reçoit des services du Centre de jour de Brossard ou de Boucherville, ou d'une famille d'accueil de Beloeil ou de Boucherville, ou d'une ressource intermédiaire de Longueuil? Ces centres de jour, ces ressources d'hébergement sont sous la responsabilité du Centre intégré de services de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, tout comme si vous résidiez à Châteauguay ou à Vaudreuil. Parce que la responsabilité de la réadaptation et de l'hébergement est assumée par le CISSSMO.